

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1063

19 octobre 2005

SOMMAIRE

ACP II S.C.A., Luxembourg	51002	S.à r.l., Luxembourg	50982
Aden Invest S.A.H., Luxembourg	50998	Cordalia S.A., Luxembourg	51019
AGF World Fund Sicav, Luxembourg	51011	Côte Investissement S.A., Luxembourg	51009
Alpha Charter S.A., Luxembourg	51023	Décorlux, S.à r.l., Foetz	51014
Altomare S.A., Luxembourg	50993	Dreyfus Group S.A., Luxembourg	50996
Andel Service S.A., Luxembourg	50990	E.M.I. Holding S.A., Luxembourg	51009
Artifex Luxembourg S.A., Luxembourg	51011	Ecotrade International S.A., Luxembourg	51024
Artifex Luxembourg S.A., Luxembourg	51011	Ecripart Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	50995
Association des organisateurs de la manifesta- tion 'Luxembourg et Grande Région, Capitale européenne de la Culture, 2007', A.s.b.l., Lu- xembourg	51002	Embrun Holding S.A., Luxembourg	50994
Association des organisateurs de la manifesta- tion 'Luxembourg et Grande Région, Capitale européenne de la Culture, 2007', A.s.b.l., Lu- xembourg	51003	(The) Emerging Markets Strategic Fund, Sicav, Luxembourg	50990
Astrea Holdings S.A., Luxembourg	50996	(The) Emerging Markets Strategic Fund, Sicav, Luxembourg	50990
Badrin Investment S.A., Luxembourg	51016	EUROFUNDLUX, Euromobiliare International Fund, Sicav, Luxembourg	51004
Baluiki S.A., Luxembourg	51008	EUROFUNDLUX, Euromobiliare International Fund, Sicav, Luxembourg	51004
Banque Corluy Luxembourg S.A., Strassen	51010	Eureko Captive S.A., Luxembourg	50991
Banque Corluy Luxembourg S.A., Strassen	51010	Eurogroupe S.A.H., Luxembourg	50993
Banque de Luxembourg S.A., Luxembourg	51016	Europahandelsgesellschaft S.A., Wasserbillig	50993
Beaulière Investments S.A., Luxembourg	50992	Europahandelsgesellschaft S.A., Wasserbillig	50994
Benvest S.A.H., Luxembourg	50991	Fame Holdings, S.à r.l., Luxembourg	50979
Betzdorf Investments International S.A.H., Luxem- bourg	50997	Fluitronics S.A., Dudelange	50989
Betzdorf Investments International S.A.H., Luxem- bourg	50997	Fluitronics S.A., Dudelange	50989
Boston S.A., Luxembourg	50991	Garfin International S.A., Luxembourg	51012
Brief S.A.H., Luxembourg	50991	Gesin S.A., Luxembourg	50978
Cadenelle, S.à r.l., Luxembourg	51016	Gestabene S.A., Luxembourg	50982
Captilux S.A.H., Luxembourg	50992	Gilaspil Investments S.A., Luxembourg	50985
Carrera Invest S.A.H., Luxembourg	50992	Grundflor S.A., Luxembourg	51023
Cogalux S.A., Luxembourg	51017	Halm Holdings, S.à r.l., Luxembourg	50989
ColLife, S.à r.l., Luxembourg	51011	Halm Holdings, S.à r.l., Luxembourg	50993
Com On S.A., Windhof	51003	Havfrun S.A., Luxembourg	51003
Cometec S.A., Luxembourg	50995	Henfin S.A.H., Luxembourg	51022
Comptoir Electrotechnique Luxembourgeois, S.à r.l., Luxembourg	50982	IC Property Invest, S.à r.l., Luxembourg	50979
Comptoir Electrotechnique Luxembourgeois,		India Liberalisation Fund, Sicav, Luxembourg	50986
		India Liberalisation Fund, Sicav, Luxembourg	50986
		Inovert S.A., Luxembourg	51008
		Integrated Core Technologies Participations S.A., Luxembourg	51007
		International Trust Consulting S.A., Luxembourg	51012

Invia S.A., Luxembourg	51004	Neully (Lux) II, S.à r.l., Luxembourg	51013
J-J. Partners S.A.H.	50980	Pacific West Trade & Service S.A., Grevenmacher	51013
Jabil Luxembourg Manufacturing, S.à r.l., Munsbach	51005	Pierjet Investments S.A., Luxembourg	50989
KK 140 S.A., Luxembourg	51009	Racing Football Club Union Lëtzebuerg, A.s.b.l., Luxembourg-Ville	50999
Krisman S.A., Luxembourg	51008	Regiconsult S.A., Luxembourg	50980
LAK, Lëtzebuenger Associatioun vun de Klengdeiere-Praktiker, A.s.b.l., Luxembourg	50979	Remibel S.A., Luxembourg	51020
Ladd Luxembourg S.A., Luxembourg	51019	Ristretto Managers, S.à r.l., Luxembourg	51024
LLH S.A., Luxembourg-Kirchberg	50995	Ristretto Managers, S.à r.l., Luxembourg	51024
(La) Luxembourggeoise, S.A., Luxembourg	50994	(D')Riviera, S.à r.l., Bereldange	50997
(La) Luxembourggeoise, S.A., Luxembourg	50994	Rolal - Commercial & Design S.A., Mamer	51012
M.F.T. - Mineral Fibre Trading S.A.	50996	Rolal - Commercial & Design, S.à r.l., Mamer	51010
Mapicius S.A., Luxembourg	51022	Rolal - Commercial & Design, S.à r.l., Mamer	51010
Mateco Location de Nacelles S.A., Luxembourg...	51023	Standard Life Investments Global Sicav, Luxembourg	50978
Meridian Investment, S.à r.l., Luxembourg	50985	Swipar S.A., Luxembourg	50990
Moda Finance S.A., Luxembourg	50981	Swiss Life Funds (Lux), Sicav, Luxembourg	51004
Moda Finance S.A., Luxembourg	50981	Swissval S.A., Luxembourg	51013
Moda Finance S.A., Luxembourg	50981	Tabular Holdings, S.à r.l., Luxembourg	50980
Moda Finance S.A., Luxembourg	50981	TLT Immobilière S.A., Bettembourg	50986
Moda Finance S.A., Luxembourg	50981	Unit Investments S.A.H., Luxembourg	50998
Moda Finance S.A., Luxembourg	50981	Unit Investments S.A.H., Luxembourg	50998
Moda Finance S.A., Luxembourg	50982	VMR Fund Management S.A., Munsbach	50985
Morgan Stanley Capital (Luxembourg) S.A., Luxembourg	51013	VMR Fund Management S.A., Munsbach	50985
Natal S.A.H., Luxembourg	50992	Welsh S.A.H., Luxembourg	50999

STANDARD LIFE INVESTMENTS GLOBAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 78.797.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires du 6 mai 2005

Il a été décidé d'approuver la réélection de M^e Christian Kremer en tant qu'Administrateur de la société pour une période de deux ans.

Il a été décidé d'approuver la réélection de M. Robert Knight en tant qu'Administrateur de la société pour une période de deux ans.

Il a été décidé d'approuver l'élection de M. Michael Reed en tant qu'Administrateur de la société pour une période de deux ans.

Il a été décidé d'approuver la réélection de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. en tant que Réviseur d'Entreprise pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2005 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui statuera sur les comptes annuels se terminant le 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2005.

*Pour le compte de STANDARD LIFE INVESTMENTS GLOBAL SICAV
CITIBANK INTERNATIONAL PLC (LUXEMBOURG BRANCH)
Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2005, réf. LSO-BE02100. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045839.3/984/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

GESIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 44.953.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00737, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Extrait sincère et conforme
GESIN S.A.
Signature*

(046181.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

IC PROPERTY INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 1.800.000,-.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 69.772.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00602, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(045549.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

FAME HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.

R. C. Luxembourg B 97.798.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 18 mai 2005, réf. LSO-BE03682, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

M.J.M. Lagesse

Gérant

(040163.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2005.

LAK, LETZEBUERGER ASSOCIATIOUN VUN DE KLENGDEIERE-PRAKTIKER,

Association sans but lucratif.

Siège social: Luxembourg.

STATUTS

I. Dénomination, Durée, Siège social

L'association est dénommée: LAK, LETZEBUERGER ASSOCIATIOUN VUN DE KLENGDEIERE-PRAKTIKER.

La durée de l'association est illimitée.

Le siège social, domicile du président en fonction, est dans la commune de Luxembourg

II. Buts

1. Représentation des médecins vétérinaires pour petits animaux tant sur le plan national que sur le plan international.
2. Promotion de la médecine vétérinaire pour petits animaux.
3. Promotion de la formation.
4. La création et l'entretien entre ses membres de relations amicales.

III. Organisation

1. Pour devenir membre de l'association il faut être médecin vétérinaire. Il faut formuler une demande écrite. Il faut être en règle de cotisation.

Le conseil d'administration se réserve le droit de refuser une candidature. Cette décision sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale.

Tout membre est tenu de respecter le code de déontologie pour médecins vétérinaires.

La qualité de membre se perd, suite à la démission écrite parvenue au conseil d'administration.

L'exclusion d'un membre pour motif grave portant préjudice à l'association peut être prononcée par l'assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des voix.

Le membre démissionnaire ou exclu n'a aucun droit sur le fonds social et ne peut réclamer les cotisations versées.

2. Le conseil d'administration se compose de 5 membres au moins et de 9 membres au maximum. Ils sont élus par l'assemblée générale, à la majorité simple, pour une durée de deux ans. La moitié des mandats est renouvelée tous les ans. Pour le premier conseil d'administration, le sort désignera la moitié des membres dont le mandat expire après une année.

3. Le président est élu par l'assemblée générale, à la majorité absolue, pour une durée de deux ans. Si aucun des candidats n'obtient au premier tour une majorité absolue, il y aura ballottage entre les deux candidats ayant obtenu le plus de voix.

4. Le conseil d'administration se réunit au moins 4 fois par an.

5. Les décisions du conseil d'administration sont valables si au moins la moitié de ses membres est présente.

6. Tout membre du conseil absent sans excuse, trois fois au cours de son mandat, est démissionnaire de droit.

7. L'assemblée générale vote:

- le protocole des activités du conseil d'administration;
- le bilan de l'association.

8. L'assemblée générale a le pouvoir:

- d'accepter et de modifier les statuts et de prononcer la dissolution de l'association;
- de nommer et de révoquer les administrateurs;
- de fixer les cotisations;
- d'accepter ou de refuser la candidature de nouveaux membres;
- de nommer les réviseurs de caisse;
- de définir le pouvoir des administrateurs;
- de prendre toute décision dépassant le pouvoir des administrateurs.

IV. Cotisation

1. Le trésorier de l'association perçoit les cotisations des membres de l'association.
2. L'assemblée générale fixe le montant des cotisations.

IV. Dispositions finales

L'association est affiliée à l'Association des médecins vétérinaires du Grand-Duché de Luxembourg et est représentée au conseil d'administration de cette association par la délégation de deux membres de son conseil d'administration.

L'association contribue aux frais de fonctionnement de cette association en versant une cotisation annuelle au prorata du nombre de ses membres.

Pour tout problème non réglé par les présents statuts, les statuts de l'Association des médecins vétérinaires seront appliqués par analogie.

L'association est représentative en toute matière concernant la médecine vétérinaire pour petits animaux.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE04295. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040057.3//60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2005.

TABULAR HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.

R. C. Luxembourg B 97.799.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 18 mai 2005, réf. LSO-BE03684, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

M.J.M. Lagesse

Gérant

(040165.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2005.

REGICONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 72.901.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE04261, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

Signature.

(040411.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2005.

J-J. PARTNERS S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 49.060.

EXTRAIT

La convention de domiciliation conclue entre la société et LINKLATERS LOESCH (anciennement DE BANDT, VAN HECKE, LAGAE & LOESCH) en date du 20 août 2001 a été dénoncée avec effet au 11 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour J-J. PARTNERS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07986. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045276.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

50981

MODA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 56.690.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 13 mai 2005, réf. LSO-BE02870, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(040013.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2005.

MODA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 56.690.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 13 mai 2005, réf. LSO-BE02871, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(040010.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2005.

MODA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 56.690.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 13 mai 2005, réf. LSO-BE02872, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(040009.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2005.

MODA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 56.690.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 13 mai 2005, réf. LSO-BE02874, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(040003.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2005.

MODA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 56.690.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 13 mai 2005, réf. LSO-BE02875, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(039999.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2005.

MODA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 56.690.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 13 mai 2005, réf. LSO-BE02876, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(039996.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2005.

50982

MODA FINANCE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 56.690.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 13 mai 2005, réf. LSO-BE02878, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(039993.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2005.

COMPTOIR ELECTROTECHNIQUE LUXEMBOURGEOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 56-62, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 3.727.

Suite au décès de Monsieur Félix Hoffelt, le capital de la société est réparti comme suit:

Madame Yvonne Lick, demeurant à L-8391 Nospelt	600 parts
Monsieur Raymond Remy, demeurant à L-8326 Capellen	10 parts
ANCAPA INVESTMENTS, S.à r.l., dont le siège se situe à L-1740 Luxembourg	3.390 parts
Total:	4.000 parts

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 1^{er} juin 2005.

COMPTOIR ELECTROTECHNIQUE LUXEMBOURGEOIS, S.à r.l.

F. Favart

Directeur Administratif et Financier

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00470. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044635.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

COMPTOIR ELECTROTECHNIQUE LUXEMBOURGEOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 56-62, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 3.727.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BF00467, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

F. Favart

Directeur Administratif et Financier

(044617.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

GESTABENE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R. C. Luxembourg B 83.602.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg au siège social le 25 mai 2005*

Sont représentés:

1. Madame Frédérique Von Tschammer Und Quaritz, née Deveaux

Demeurant à «La Garde Nord» F-Perreux,

Exerçant la profession de Chef de Produits,

De nationalité française,

Titulaire du passeport n° 02XB01367.

Madame Frédérique Von Tschammer Und Quaritz, née Deveaux, détient en pleine et entière propriété, 3155 actions soit les action numérotées 3157 à 6310 acquises par elle par acte sous seing privé en date du 29 décembre 2003 auprès de la société HOLDING DE DISTRIBUTION SAS;

Respectivement 1 action numérotée 3156, acquise également par elle par acte sous seing privé en date du 29 décembre 2003 auprès de M. Lucien Deveaux;

Madame Frédérique Von Tschammer Und Quaritz est représentée par M. Jean-François Lecomte, au titre d'une procuration par acte sous seing privé à lui, remise à Paris, et datée du 2 mai 2005.

2. Monsieur Rodolphe Deveaux

Demeurant à «La Grange Tambour» F-42460 Coutouvre,

Exerçant la profession de responsable zone export,
De nationalité française,
Titulaire du passeport n° 01CB74433.

Monsieur Rodolphe Deveaux détient en pleine et entière propriété, 3155 actions soit les actions numérotées 1 à 3155 acquises par lui par acte sous seing privé en date du 29 décembre 2003 auprès de la société HOLDING DE DISTRIBUTION SAS;

Monsieur Rodolphe Deveaux est représenté par M. Jean-François Lecomte, au titre d'une procuration par acte sous seing privé à lui, remise à Paris, et datée du 2 mai 2005.

Les actionnaires de la société étant tous dûment représentés, l'assemblée procède à l'installation de son bureau.

A ce titre sont nommés:

- aux fonctions de président de séance: Monsieur Jean-François Lecomte, prénommé;
- aux fonctions de secrétaire: Madame Claude Roekhaut, demeurant à 21, Avenue des Chevreuils, B-1340 Ottignies;
- aux fonctions de scrutateur: M^e Marie-Béatrice Wingerter De Santeul, Avocat à la Cour, demeurant à L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.

La séance est ouverte à 9 heures 30.

Le président expose que les actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions détenues par ceux-ci, ont été régulièrement inscrits sur la liste de présence, dressée et certifiée exacte, conforme et véritable par les membres du bureau.

La liste de présence sera contre-signée par les représentants des actionnaires et le bureau.

Le président constate qu'il résulte de ladite liste que toutes les actions sont représentées, que partant la présente assemblée générale ordinaire annuelle de la société GESTABENE S.A. est ce jour régulièrement constituée, et peut délibérer, respectivement décider valablement sur tous les points figurant à l'ordre du jour et ci-après reproduits.

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004,
2. Décharge à donner aux administrateurs,
3. Décharge à donner au commissaire aux comptes démissionnaire,
4. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes,
5. Délibération sur les conclusions du rapport du commissaire aux comptes exposant que les pertes dépassant la moitié du capital social et en conséquence prise de position au regard des dispositions de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le président déclare la discussion ouverte.

Il soumet à l'assemblée générale pour examen, respectivement approbation, les comptes annuels au 31 décembre 2004 tels que établis par le bureau comptable EUROPE FIDUCIAIRE S.A., ainsi que le rapport du commissaire aux comptes.

Il expose à l'attention des actionnaires présents, qu'il est significatif de relever parmi les résultats quant à l'exercice clos au 31 décembre 2004, à la lecture du bilan, les informations d'ordre économique suivantes:

1. que l'actif net immobilisé s'élève à 1.725.895,12 EUR contre 1.732.539,92 EUR au 31 décembre 2003 d'où une diminution non significative;

principalement dû à la diminution de la valorisation du fonds de commerce du magasin de Esch-sur-Alzette, puisque celui-ci est estimé au 31 décembre 2004 à 154.086,96 EUR contre 171.207,49 EUR au 31 décembre 2003.

2. Il précise que de manière générale, les éléments inhérents au magasin de Esch-sur-Alzette, sis, 6, rue du Brill, est exploité pour la commercialisation d'articles textiles féminins sous l'enseigne ARMAND THIERY, ont fait l'objet d'une diminution non significative de leur valorisation dû principalement aux effets de leur amortissement;

3. Peut être relevée une valorisation des titres à caractère d'immobilisation, soit l'évaluation à due concurrence de 56.150 EUR contre 662,40 EUR au 31 décembre 2003, suite à la mise en place d'une garantie locative au profit de M. Nussbaum quant au magasin exploité à Esch-sur-Alzette.

4. A ce titre, il fait encore remarquer aux représentants des actionnaires que ATF BELGIUM S.A. présente un solde débiteur d'intérêts et avances dû à sa maison-mère GESTABENE S.A. de 21.154,60 EUR respectivement 128,74 EUR d'intérêts créditeurs sur compte courant d'associés.

Ceci constitue un résultat financier au faveur d'ATF BELGIUM S.A. de 21.283,34 EUR et à noter comme augmentation significative puisque supérieur de 20.351,27 EUR au résultat financier de l'exercice 2003.

5. Il précise encore que l'ensemble des intérêts dûs aux sociétés HOLDING DE DISTRIBUTION SAS et ARMAND THIERY S.A., actionnaires historiques, ont été soldés.

6. Il fait encore remarquer que la progression des frais a été strictement contrôlée, puisque ceux-ci s'élèvent pour 2004 à 95.077,- EUR, contre 91.560,17 EUR au 31 décembre 2003 soit une légère augmentation des frais de bail liés à l'exploitation du magasin de Esch-sur-Alzette de 3516,83 EUR.

Pour le reste, il relève que les frais d'exploitation commerciale sont tous en diminution par rapport à l'exercice 2003 ainsi:

- 1350,- EUR (5027,72 - 3677,68 ligne 23/233) pour les frais d'immobiliers, entretien, réparations;
- 9646,58 EUR (80 842,80 - 71 196,22 ligne 24/243) pour les frais généraux, honoraires et services divers;
- 613,94 EUR (4310,14 - 3696,20 ligne 24/245) pour les frais généraux de télécommunications.

Le président de séance, soumet enfin aux représentants des actionnaires la démission des fonctions de commissaire aux comptes, à partir du 1^{er} janvier 2005 de la société EUROPE FIDUCIAIRE S.A. et suggère d'accorder quitus à celle-ci; respectivement de nommer en remplacement, la société FIDU-CONCEPT, S.à r.l., établie et ayant son siège social à 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne L-1361 Luxembourg.

Il précise que cette démission et cette nomination n'ont d'autres motifs que des raisons de réorganisation internes de commissaire aux comptes, afin d'assurer le respect des règles prônées par l'institut des réviseurs.

Il sollicite enfin de l'assemblée que celle-ci accorde décharge pour l'exercice de leur mandat aux administrateurs.

Respectivement que celle-ci se prononce sur l'application de la loi sur les sociétés commerciales.

Pour mémoire, il procède à la lecture de l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales du 7 septembre 1987:

«Sauf dispositions plus rigoureuses des statuts, en cas de perte de la moitié du capital social, les administrateurs convoquent, de façon qu'elle soit tenue dans un délai n'excédant pas deux mois à dater du moment où la perte a été constatée par eux ou aurait dû l'être, l'assemblée générale qui délibérera dans les conditions de l'article 67-1 sur la dissolution éventuelle de la société.»

Il appelle en conséquence les représentants des actionnaires à se prononcer quant une éventuelle dissolution de l'actuelle société;

leur rappelant cependant que lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue le 15 mai 2004, et ayant statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003,

ceux-ci avaient déjà été amenés à statuer sur la prorogation de la société au regard de l'article 100,

et que depuis l'exercice 2003, la situation financière de la société s'est considérablement améliorée, bien qu'elle reste, il est vrai négative, puisque les pertes comptabilisées s'élèvent à 51.111,33 EUR contre 233.916,41 EUR au 31 décembre 2003.

Il appelle ensuite l'assemblée à délibérer sur les différents points précédemment soulevés à l'ordre du jour.

Après délibération l'assemblée adopte à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les actionnaires de GESTABENE S.A. décident d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2004 et l'affectation des résultats au 31 décembre 2004 tels qu'établis par le bureau comptable EUROPE FIDUCIAIRE S.A.

Deuxième résolution

Les actionnaires décident encore à l'unanimité de reporter la perte de l'exercice à nouveau.

Troisième résolution

Les actionnaires décident de donner quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à la présente assemblée.

Quatrième résolution

Les représentants des actionnaires décident de donner quitus au commissaire aux comptes sortant, et de nommer en remplacement la société FIDU-CONCEPT, S.à r.l., sise 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, L-1013 Luxembourg.

Cinquième résolution

Les actionnaires décident de renoncer à la faculté de décider la dissolution anticipée de la société et décident de la continuation de celle-ci.

Le président de séance constate alors qu'aucun autre point ne figure à l'ordre du jour, et conséquemment déclare la présente séance levée à 11 heures 30.

Fait à Luxembourg, le 25 mai 2005, en 5 exemplaires originaux.

Le bureau

Le Président, M. Jean-François Lecomte

Signature

Le scrutateur, M^e Marie-Béatrice Wingerter De Santeul

Signature

Le Secrétaire, Mme Claude Roekhaut

Signature

Les actionnaires

Pour Monsieur Rodolphe Deveaux

M. Jean-François Lecomte

Signature

Pour Madame Frédérique Von Tschammer Und Quaritz, née Deveaux

M. Jean-François Lecomte

Signature

Liste de présence des actionnaires à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle du 25 mai 2005

Pour Monsieur R. Deveaux

J.-F. Lecomte

Pour Madame F. Von Tschammer Und Quaritz, née Deveaux

J.-F. Lecomte

Luxembourg, le 25 mai 2005.

J.-F. Lecomte / M.-B. Wingerter De Santeul / C. Roekhaut

Le Président / Le scrutateur / Le Secrétaire

(044667.3/1268/141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

VMR FUND MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activités Syrdall.
H. R. Luxemburg B 70.415.

Auszug aus den Beschlüssen der ordentlichen Hauptversammlung vom 18. Mai 2005

Am 18. Mai 2005 fasste die Hauptversammlung folgende Beschlüsse:

- Verlängerung der Mandate als Verwaltungsratsmitglied von den Herren Dieter Jochum, Kevin Devine, Gert Rautenberg.

Luxemburg, den 18. Mai 2005.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE04173. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044736.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

VMR FUND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxemburg B 70.415.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE04179, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 2 juin 2005.

Signature.

(044732.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

GILASPI INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxemburg B 104.585.

Résolution du 19 mai 2005

Le siège social de la société a été transféré de 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxemburg, le 19 mai 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour GILASPI INVESTMENTS S.A.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07603. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044893.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

MERIDIAN INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxemburg B 91.670.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 avril 2005

- Le siège social de la société a été transféré du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

- Madame Gerty Marter, assistante juridique, demeurant à Luxembourg, a été nommée gérante de la société en remplacement de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., gérant démissionnaire.

- Madame Nadia Meyer, directrice, demeurant à Luxembourg, a été nommée gérante de la société en remplacement de T.C.G GESTION S.A., gérant démissionnaire.

Les gérants sont élus pour une période indéterminée.

Luxemburg, le 25 avril 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07977. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045180.3/263/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

50986

INDIA LIBERALISATION FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 45.529.

—
EXTRAIT

M. Ajay Piramal a démissionné de ses fonctions d'administrateur de INDIA LIBERALISATION FUND avec effet au 28 août 2001.

Luxembourg, le 31 mai 2005.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE08007. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044810.3/850/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

INDIA LIBERALISATION FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 45.529.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 30 mars 2005, le Conseil d'Administration de la SICAV INDIA LIBERALISATION FUND est composé comme suit, jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale ordinaire de 2006:

- Gopi K. Arora,
- David M. Gong,
- H.H. Maharajah of Jodhpur,
- Karan Trehan,
- Yves Prussen,
- James Posch,
- Kurt Schoknecht.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2005, réf. LSO-BE01144. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044815.3/850/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

TLT IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3260 Bettembourg, 13B, route de Mondorf.
R. C. Luxembourg B 108.255.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-six mai.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Claude Laurini, ingénieur, né le 24 janvier 1961 à Thionville (F), demeurant à F-57330 Volmerange les Mines, 10, rue Calusco d'Adda.
- 2) Monsieur César Tiberi, gérant de société, né le 6 juin 1949 à Raiano (I), demeurant à L-3549 Dudelange, 8, rue de la Rivière.
- 3) Monsieur Jean-Louis Tiberi, gérant de société, né le 29 avril 1970 à Thionville (F), demeurant à F-57330 Volmerange les Mines, 6, rue Calusco d'Adda.

Lesquels comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme, sous la dénomination de TLT IMMOBILIERE S.A.

Art. 2. Le siège social est établi dans la commune de Bettembourg.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège et l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareilles mesures

temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la Société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'exploitation d'une agence immobilière, ainsi que l'étude et la promotion de toutes réalisations immobilières, plus spécialement l'achat, la vente, l'échange d'immeubles bâtis et non bâtis, la transformation, l'aménagement, la construction, et la mise en valeur de tous biens immobiliers, tant pour son compte que pour compte de tiers, la prise à bail, la location de toutes propriétés immobilières avec ou sans promesse de vente, la gérance, et l'administration ou l'exploitation de tous immeubles, ainsi que toutes opérations auxquelles les immeubles peuvent donner lieu.

La société pourra de façon générale entreprendre toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet et qui seront de nature à en faciliter le développement.

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement.

Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le conseil d'administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut-être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis.

D'une manière générale, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Le premier administrateur-délégué sera exceptionnellement nommé par l'Assemblée Générale Extraordinaire de constitution.

Art. 10. La société se trouve engagée, vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances par la signature obligatoire et incontournable de l'administrateur-délégué de la société, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère des Classes Moyennes, ou conjointement avec la signature de l'un des deux autres administrateurs.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six années, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente-et-un décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social commencera à courir du jour de la constitution de la prédite société, jusqu'au 31 décembre 2005.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires, lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et lorsqu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société.

Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se tiendra de plein droit le premier vendredi du mois de mai à 14.00 heures, et pour la première fois en deux mille six au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège social à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1. Monsieur Claude Laurini, prénommé, trois cent trente actions	330
2. Monsieur César Tiberi, prénommé, trois cent quarante actions	340
3. Monsieur Jean-Louis Tiberi, prénommé, trois cent trente actions	330
Total: mille actions	1.000

Toutes les actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

Les comparants à l'acte sont cependant solidairement tenus vis-à-vis du notaire pour paiement de ces frais.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Claude Laurini, prénommé;

b) Monsieur César Tiberi, prénommé;

c) Monsieur Jean-Louis Tiberi, prénommé.

3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A., inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 37.917, avec siège social à L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.

4. Est appelé aux fonctions d'administrateur-délégué:

Monsieur Claude Laurini, prénommé.

5. Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes seront de six années et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille onze.

6. Le siège social est fixé à l'adresse suivante: L-3260 Bettembourg, 13B, route de Mondorf.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Laurini, C. Tiberi, J.-L. Tiberi, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, vol. 24CS, fol. 44, case 9. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 1^{er} juin 2005.

P. Bettingen.

(045217.3/202/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

PIERJET INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 104.586.

—
Résolution du 19 mai 2005

Le siège social de la société a été transféré de 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour PIERJET INVESTMENTS S.A.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07606. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044896.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

FLUITRONICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3514 Dudelange, 37B, route de Kayl.
R. C. Luxembourg B 85.805.

—
*Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue extraordinairement
le 1^{er} mars 2005 à 11.30 heures à Dudelange*

L'Assemblée renouvelle pour une période de six ans les mandats des Administrateurs et du Commissaire, à savoir:

Au poste d'administrateur: SITO FINANCIAL SERVICES BV; Gert Jan Hubers et Damien Mathieu.

Au poste de commissaire aux comptes: SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH «SRE» S.A.

Leurs mandats se termineront à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2011.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE08000. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045098.3/643/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

FLUITRONICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3514 Dudelange, 37B, route de Kayl.
R. C. Luxembourg B 85.805.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE08002, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(045094.3/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

HALM HOLDINGS, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 34.000,-.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 98.781.

—
EXTRAIT

La société HALM HOLDINGS, S.à r.l. a, avec effet au 31 mai 2005, transféré son siège social de l'adresse 2, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg, à l'adresse 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour HALM HOLDINGS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00569. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045233.3/260/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

50990

THE EMERGING MARKETS STRATEGIC FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 28.252.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 avril 2005

En date du 7 avril 2005, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Christian Klimpf, en date du 15 octobre 2004,
- de renouveler les mandats de Monsieur Christian Homolle, de Monsieur Ian Gerald Mc Evatt, de Monsieur Jean-François Pinçon et de Monsieur Antoine Van Agtmael en qualité d'Administrateurs de la Société, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires en 2006,
- de renouveler le mandat de DELOITTE en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires en 2006.

Luxembourg, le 30 avril 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

G. Abel

Président du Conseil

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2005, réf. LSO-BE02775. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045127.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

THE EMERGING MARKETS STRATEGIC FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 28.252.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2005, réf. LSO-BE02789, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2005.

Signature.

(045130.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

ANDEL SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 61.422.

—
Résolution du 19 mai 2005

Le siège social de la société a été transféré de 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour ANDEL SERVICE S.A.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00105. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(045169.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

SWIPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 49.422.

—
Monsieur Derek S. Ruxton a démissionné de sa fonction d'administrateur-délégué de la société SWIPAR S.A., avec effet au 27 avril 2005.

Luxembourg, le 27 avril 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06183. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(045359.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

50991

BENVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 55.338.

—
Résolution du 19 mai 2005

Le siège social de la société a été transféré de 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour *BENVEST S.A.*

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00106. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(045170.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

BREEF S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 50.204.

—
Résolution du 19 mai 2005

Le siège social de la société a été transféré de 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour *BREEF S.A.*

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00107. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(045171.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

BOSTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 71.461.

—
Résolution du 19 mai 2005

Le siège social de la société a été transféré de 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour *BOSTON S.A.*

M.-J. Reyter

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00064. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045195.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

EUREKO CAPTIVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 62.147.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07551, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(045358.3/267/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

50992

CAPTILUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 17.395.

—
Résolution du 19 mai 2005

Le siège social de la société a été transféré de 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 19 mai 2005.
Pour avis sincère et conforme
Pour CAPTILUX S.A.
G. Birchen

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00074. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045203.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

CARRERA INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse.
R. C. Luxembourg B 36.955.

—
Résolution du 19 mai 2005

Le siège social de la société a été transféré de 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 19 mai 2005.
Pour avis sincère et conforme
Pour CARRERA INVEST S.A.
M.-J. Reyter

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00075. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045205.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

NATAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 38.894.

—
Résolution du 19 mai 2005

Le siège social de la société a été transféré de 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 19 mai 2005.
Pour avis sincère et conforme
Pour NATAL S.A.
UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00076. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045208.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

BEAULIERE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 77.398.

Monsieur Derek S. Ruxton a démissionné de sa fonction d'administrateur-délégué de la société BEAULIERE INVESTMENTS S.A., avec effet au 27 avril 2005.

Luxembourg, le 27 avril 2005.
Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2005, réf. LSO-BE06166. – Reçu 14 euros.

Signature.

Le Receveur (signé): Signature.

(045374.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

ALTOMARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 73.132.

—
Résolution du 19 mai 2005

Le siège social de la société a été transféré de 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 19 mai 2005.
Pour avis sincère et conforme
Pour *ALTOMARE S.A.*
G. Birchen

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00078. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045210.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

EUROGROUPE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 32.759.

—
Résolution du 19 mai 2005

Le siège social de la société a été transféré de 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 19 mai 2005.
Pour avis sincère et conforme
Pour *EUROGROUPE S.A.*
H. de Graaf

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00086. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045225.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

HALM HOLDINGS, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 34.000,-.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 98.781.

EXTRAIT

L'associé unique de la société CEDAR ROCK HOLDINGS, S.à r.l., détenteur de 1360 parts sociales dans la Société a, avec effet au 31 mai 2005, transféré son siège social de l'adresse 2, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg, à l'adresse 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour *HALM HOLDINGS, S.à r.l.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00570. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045238.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

EUROPAHANDELSGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 80, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 63.425.

EATON OVERSEAS S.A. démissionne avec effet immédiat de ses fonctions d'Administrateur de la société anonyme EUROPAHANDELSGESELLSCHAFT S.A. établie et ayant son siège social à 80, route de Luxembourg à L-6633 Wasserbillig, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B, sous le numéro 63.425.

Luxembourg, le 26 mai 2005.
Pour *EATON OVERSEAS S.A.*
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07329. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045344.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

LA LUXEMBOURGEOISE, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 10, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 7.074.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07331, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2005.

LA LUXEMBOURGEOISE, Société Anonyme

Signature / Signature

Le Directeur Général / Un Administrateur

(045264.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

LA LUXEMBOURGEOISE, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 10, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 7.074.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07333, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2005.

LA LUXEMBOURGEOISE, Société Anonyme

Signature / Signature

Le Directeur Général / Un Administrateur

(045266.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

EMBRUN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 18.923.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 31 mai 2005 à 9.00 heures à Luxembourg

Résolutions

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'Administrateur de Messieurs Joseph Winandy, Jean Quintus et de COSAFIN S.A. pour une nouvelle période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Pierre Schill pour une nouvelle période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005.

Extrait sincère et conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00381. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045289.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

EUROPAHANDELSGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 80, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 63.425.

N.H. HOLDING S.A. démissionne avec effet immédiat de ses fonctions d'Administrateur de la société anonyme EUROPAHANDELSGESELLSCHAFT S.A. établie et ayant son siège social à 80, route de Luxembourg à L-6633 Wasserbillig, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B, sous le numéro 63.425.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

N. Hansen

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07327. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045348.2/1218/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

LLH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 71.297.

Il résulte des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue en date du 17 mai 2005, que:
les administrateurs sortants,

- M. Fernand Heim, directeur financier, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L 2121 Luxembourg-Kirchberg;
 - M. Marc Schmit, chef-comptable, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg;
 - Mme Annie Swetenham, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg;
- et le commissaire aux comptes sortant,
- M. Marco Ries, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg;
- ont été reconduits dans leurs fonctions respectives jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour extrait conforme
SG AUDIT, S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07434. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045293.3/521/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

ECRIPART HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 72.642.

Il résulte des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 18 mai 2005, que les administrateurs sortants:

- M. Francesco De Martiis, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 5, Via Maraini, CH-6900 Lugano;
- Mme Annie Swetenham, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg;
- M. Marc Schmit, chef-comptable, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg;

ainsi que le commissaire aux comptes sortant:

- STENHAM, S.à r.l., avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,
- ont été reconduits dans leurs fonctions respectives jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour extrait conforme
SG AUDIT, S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07432. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045294.3/521/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

COMETEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 48.108.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 30 mai 2005
à 11.30 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée. L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Patrice Crochet, Yvan Juchem et Noël Didier et le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Pierre Schill.

Le mandat des Administrateurs et Commissaire aux Comptes prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00377. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045295.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

ASTREA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 58.712.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 17 mars 2005
à 15.00 heures à Luxembourg*

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes vient à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs sortants, Messieurs Koen Lozie et Jean Quintus et de COSAFIN S.A.

L'Assemblée décide également de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes, Monsieur Noël Didier.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes au 31 décembre 2005.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00375. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045297.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

M.F.T. - MINERAL FIBRE TRADING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 71.821.

—
La convention de domiciliation conclue entre SG AUDIT, S.à r.l. (anciennement STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.), 231, val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, R.C. Luxembourg B n° 75.908 et la société M.F.T. - MINERAL FIBRE TRADING S.A., R.C. Luxembourg B n° 71.821, a été dénoncée avec effet au 4 mai 2005.

Le siège social de la société fixé jusqu'alors au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, est par conséquent également dénoncé.

M. Gérard Muller, M. Fernand Heim et Mme Geneviève Blauen se sont démis de leurs mandats d'administrateurs à cette même date.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07436. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045300.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

DREYFUS GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 61.604.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 20 mai 2005

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2006, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration:

M. André Wilwert, diplômé ICHEC Bruxelles, né le 24 février 1951 à Luxembourg, président du conseil d'administration et administrateur-délégué;

M. Gérard Matheis, conseil économique, né le 4 décembre 1962 à Luxembourg, administrateur-délégué,

M. Eric Magrini, conseil, né le 20 avril 1963 à Luxembourg.

Les administrateurs ont leur domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Commissaire aux comptes:

La société anonyme COMCOLUX S.A., R.C.S. Luxembourg B 58.545, avec siège à L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre, (en remplacement de la société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l.).

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour DREYFUS GROUP S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06663. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045313.3/528/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

50997

BETZDORF INVESTMENTS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 34.446.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 25 mai 2004
à 10.00 heures à Luxembourg*

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes vient à échéance à la présente assemblée.
L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs:

- Monsieur Koen Lozie;
- Monsieur Jean Quintus;
- COSAFIN S.A.

L'Assemblée décide également de ne pas renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes, Monsieur Bernard Ewen, et de nommer en remplacement:

- Monsieur Pierre Schill, demeurant 18A, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00369. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045298.3/1172/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

BETZDORF INVESTMENTS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 34.446.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 24 mai 2005
à 10.00 heures à Luxembourg*

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes vient à échéance à la présente assemblée.
L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs:

- Monsieur Koen Lozie;
- Monsieur Jean Quintus;
- COSAFIN S.A.;

et du Commissaire aux Comptes:
- Monsieur Pierre Schill.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2005.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00365. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045301.3/1172/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

D'RIVIERA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7240 Bereldange, 1A, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 68.008.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée générale des associés tenue en date du 23 mai 2005

L'Assemblée Générale des Associés a pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission de Monsieur Carlo Kurek, né le 17 septembre 1963 à Luxembourg, demeurant à L-7240 Bereldange, 14, rue de Dommeldange, de sa fonction de gérant technique pour la restauration et ce avec effet immédiat;
- nomination de Madame Maria Carella, née le 30 avril 1966 à Luxembourg, demeurant à L-7227 Bereldange, 23, rue de la Forêt, en qualité de gérante technique pour la restauration et ce avec effet immédiat. Madame Maria Carella est gérante technique pour la restauration et le débit de boissons alcooliques et non alcooliques;
- la société sera valablement engagée par la signature individuelle de la gérante technique, Madame Maria Carella.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00070. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045350.3/1218/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

50998

ADEN INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 54.815.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le mardi 3 mai 2005
à 10.00 heures à Luxembourg*

Résolution

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat de M. Jean Quintus, M. Koen Lozie et COSAFIN au poste d'administrateur.

L'assemblée décide de nommer V.O. CONSULTING, 8, rue Haute, Clémency, en tant que Commissaire aux Comptes.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2005.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2005, réf. LSO-BE02386. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045302.3/1172/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

UNIT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 30.253.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 19 mai 2005
à 11.00 heures à Luxembourg*

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de ratifier la nomination par le Conseil d'Administration du 6 janvier 2005, de M. Ülkü Aysal au poste d'Administrateur en remplacement de M. Jean Pierson.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de M. Ünal Aysal, NEXIS CONSULT S.p.r.l., TALDEC N.V. et FIDUPAR, Administrateurs et de M. Pierre Schill, Commissaire aux Comptes pour une période qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005.

Copie certifiée conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00362. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D.Hartmann.

(045305.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

UNIT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 30.253.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue le 6 janvier 2005
à 11.00 heures à Luxembourg*

Le Conseil d'Administration prend connaissance de la démission de M. Jean Pierson, en sa qualité d'Administrateur et le remercie de sa précieuse collaboration.

En vertu de l'article 51 de la loi sur les sociétés commerciales, est nommé Administrateur:

Monsieur Ülkü Aysal,

Drève de Linkebeek, 63,

B-1640 Rhode Saint Genèse.

Le nouvel Administrateur terminera le mandat de l'Administrateur démissionnaire, sous réserve légale d'approbation de la nomination par la prochaine Assemblée Générale.

Copie certifiée conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00358. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045308.3/1172/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

50999

WELSH S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 40.319.

Extraits des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 9 mai 2005

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

(a) Administrateurs:

M. André Wilwert, diplômé I.C.H.E.C. Bruxelles, né le 24 février 1951 à Luxembourg, président du conseil d'administration et administrateur-délégué;

M. Gérard Matheis, conseil économique, né le 4 décembre 1962 à Luxembourg, administrateur-délégué;

M. Paul Marx, docteur en droit, né le 21 novembre 1947 à L-Esch-sur-Alzette.

Les trois administrateurs ont leur domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

(b) Commissaire aux comptes:

INTERAUDIT, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, R.C.S. Luxembourg B 29.501, avec siège à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faiencerie.

Luxembourg, le 11 mai 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour WELSH S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06665. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045314.3/528/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

RACING FOOTBALL CLUB UNION LETZEBUERG, Association sans but lucratif.

Siège social: Luxembourg-Ville.

R. C. Luxembourg F 1.099.

STATUTS

En l'an deux mille cinq, le douze du mois de mai a été formé par les membres des comités mandatés par les assemblées générales respectives de l'UNION SPORTIVE LUXEMBOURG, du SPORA LUXEMBOURG et de l'ALLIANCE 01 LETZEBUERG, une association sportive sous le nom: RACING FOOTBALL CLUB UNION LUXEMBOURG, club fusionné de UNION SPORTIVE LUXEMBOURG, SPORA LUXEMBOURG et ALLIANCE 01 LETZEBUERG, A.s.b.l.

L'UNION SPORTIVE fondée en 1908 est née de la fusion des clubs de US HOLLERICH-GARE et de JEUNESSE SPORTIVE VERLORENKOST.

Le SPORA fondé en 1923 est né de la fusion des équipes du SPORTING (fondé en 1908) et du RACING CLUB (fondé en 1907).

L'ALLIANCE 01 fondée en 2001 est née de la fusion des clubs de l'ARIS BONNEVOIE (fondée en 1922) et du CS HOLLERICH-GARE (fondée en 1913).

Lors d'une assemblée générale en date du douze mai deux mille cinq, les présents statuts ont été présentés aux membres des trois clubs et approuvés par ladite assemblée.

Titre I^{er}. Dénomination, Siège, Durée, Objet, But, Composition

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une association sans but lucratif sous la dénomination RACING FOOTBALL CLUB UNION LETZEBUERG, dans le sens de la loi du 21 avril 1928 telle que modifiée par la suite.

Son siège est fixé à Luxembourg-Ville à l'endroit désigné par le Conseil d'Administration. Sa durée est illimitée.

Art. 2. L'association a pour objet toute activité quelconque de nature à favoriser directement ou indirectement la pratique, le développement et la promotion du sport et plus spécialement du football masculin et féminin sur le territoire de la Ville de Luxembourg en favorisant particulièrement la formation des jeunes joueurs.

Art. 3. Pour atteindre son but, elle peut créer, gérer, reprendre toutes oeuvres, faire toutes acquisitions opportunes et prendre d'une manière quelconque toutes initiatives quelconques poursuivant le même but. Elle s'interdit toute discussion politique ou confessionnelle.

Art. 4. L'association se compose:

- a. d'administrateurs,
- b. de membres actifs (joueurs et non-joueurs),
- c. de membres donateurs,
- d. de membres honoraires.

Les membres donateurs et membres honoraires peuvent être des personnes physiques ou morales.

Le nombre des membres de l'association dans son ensemble est illimité sans toutefois être inférieur à cinq pour ce qui est des administrateurs.

Titre II. Admission, Démission, Cotisations

Art. 5. Toute personne manifestant sa volonté d'adhérer à l'association en observant les présents statuts et le règlement intérieur, adoptés par l'assemblée constituante du 11 mai 2005 et tels qu'éventuellement modifiés par la suite, peut devenir membre. Le Conseil d'Administration décide souverainement des adhésions des membres actifs et membres donateurs. Le refus d'admission ne doit pas être motivé.

Tous les membres jouissent des mêmes droits et avantages lors de l'assemblée générale. Les restrictions concernant certains membres sont énumérées dans le règlement intérieur de l'association établi par le Conseil d'Administration.

Seuls les administrateurs représentent cependant l'association devant la loi et doivent remplir les obligations définies par la loi du 21 avril 1928. Une liste des membres du Conseil doit, conformément à l'article 10 de la loi, être tenue à jour et déposée au greffe du tribunal endéans un mois après l'assemblée générale ordinaire.

Art. 6. La qualité de membre se perd:

- par décès;
- par démission écrite adressée au Conseil d'Administration;
- le non-paiement de la cotisation;
- par exclusion prononcée par l'assemblée générale sur rapport du Conseil d'Administration.

Art. 7. Les cotisations annuelles à payer par les membres définis dans l'article 4 des présents statuts sont fixées chaque année par l'assemblée générale. Le montant de la cotisation ordinaire est fixé par la décision majoritaire de l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration.

Titre III. Administration

Art. 8. L'association est dirigée et gérée par un Conseil d'Administration composé de cinq membres au moins et de 26 au maximum. La gestion du Conseil d'Administration est contrôlée par un Conseil de Surveillance composé d'au moins 5 (cinq) membres. Les membres du Conseil d'Administration et du Conseil de Surveillance sont élus par l'assemblée générale ordinaire pour une durée fixée par cette dernière.

Cette durée ne saurait être inférieure à deux ans et supérieure à quatre ans.

Un règlement intérieur sera établi par le Conseil d'Administration. Ce règlement fixera notamment les modalités d'élection et de renouvellement des mandats.

A la fin de leur mandat, les membres du Conseil d'Administration et du Conseil de Surveillance sont rééligibles. Ils sont révocables par une assemblée générale ordinaire ou extraordinaire.

Art. 9. Le président est élu en un tour de scrutin spécial par l'assemblée générale, à la majorité simple des voix exprimées. La durée du mandat est de quatre ans. Le Conseil d'Administration choisira dans son sein 2 vice-présidents, un secrétaire général, un secrétaire technique et un trésorier. D'autres postes peuvent être créés suivant les besoins de la gestion.

Art. 10. Le président dirige les travaux de l'association. Il préside les débats du Conseil d'Administration, du Comité de direction et de l'assemblée générale. En cas d'empêchement, il sera remplacé par un vice-président ou à défaut, il sera désigné un remplaçant pour cette occasion par les administrateurs présents.

Il désignera parmi les membres du Conseil d'Administration élus ceux qui feront avec lui partie du Comité de Direction. Les vice-Présidents et le secrétaire général sont membres d'office.

Le Comité de Direction assurera la gestion journalière et financière de l'association.

Art. 11. Le Conseil d'Administration et le Comité de direction se réunira sur convocation du président. Il devra le convoquer à la demande de la moitié des administrateurs.

Art. 12. Les décisions du Conseil d'Administration sont valablement prises si la moitié de ses membres est présente. Elles seront prises à la majorité des voix présentes, en cas de partage, la voix du président ou de son remplaçant est prépondérante.

Art. 13. L'association est en toutes circonstances valablement engagée par les signatures du président ou de son remplaçant et du secrétaire ou de son remplaçant.

Art. 14. Le Conseil d'Administration a les pouvoirs d'administration et de gestion les plus étendus pour la marche des affaires. Tout ce qui n'est pas réservé à d'autres organes de l'association par la loi, par les statuts ou le règlement intérieur est de sa compétence.

Il peut ester en justice. Toutes les actions judiciaires seront intentées et poursuivies au nom du président du Conseil d'Administration.

Art. 15. Les candidatures pour l'adhésion au Conseil d'Administration doivent être adressées au secrétariat de l'association au moins 48 heures avant l'assemblée générale.

Art. 16. L'année comptable commence le 1^{er} janvier. Le Conseil d'Administration dresse le bilan des recettes et dépenses et le soumet à l'assemblée générale avec le budget pour l'exercice suivant aux fins d'approbation et de décharge.

Le trésorier désigné par le Conseil d'Administration est chargé de la gestion financière de l'association.

Titre IV. Assemblée générale

Art. 17. L'assemblée générale ordinaire aura lieu au courant du premier trimestre. Elle est régulièrement constituée et elle peut délibérer valablement quel que soit le nombre des membres présents.

Art. 18. La convocation à l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire se fera par voie d'affichage public avec l'ordre du jour deux semaines avant la date fixée, sauf pour l'assemblée constituante. L'ordre du jour, le lieu et la date de l'assemblée générale seront fixés par le Conseil d'Administration.

Art. 19. Le Conseil d'Administration a le droit de convoquer à tout moment une assemblée générale. Il doit la convoquer dans un délai d'un mois sur demande écrite de 1/5 des membres.

Art. 20. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus. Elle a notamment le droit:

- de modifier les statuts et de prononcer la dissolution de l'association;
- de nommer et de révoquer les administrateurs, d'approuver le budget annuel;
- de décider toute fusion avec une autre association.

Tous les membres jouissent des mêmes droits et avantages lors de l'Assemblée Générale.

Ont seuls droit de vote les membres ayant atteint l'âge de 18 ans accomplis au jour de l'assemblée générale.

Titre V. Dissolution

Art. 21. La dissolution de l'association ne pourra être prononcée qu'à la majorité des 2/3 des membres de l'association ayant le droit de vote. En cas de dissolution de l'association, pour quelque motif que ce soit, les fonds de l'association, après acquittement du passif, seront affectés à l'Office Social de la Ville de Luxembourg.

Titre VI. Divers

Art. 22. L'association décline toute responsabilité au sujet des accidents ou incidents qui pourraient se produire à l'occasion des épreuves ou réunions organisées par elle, par ses membres ou sous son patronage.

Art. 23. Tous les cas non prévus par la loi, les statuts et le règlement intérieur sont tranchés par le Conseil d'Administration.

Art. 24. L'association et ses membres déclarent se soumettre aux statuts, règlements et décisions de la F.L.F. de la FIFA, de l'UEFA et du COSL.

Associés:

Nom et prénom	Adresse	Nationalité
Biren Alain, né le 14 juin 1969 à Bruxelles	26, rue Xavier de Feller, L-1514 Bonnevoie	Luxembourgeois
Biwer Jean-Marie, né le 8 décembre 1946 à Luxembourg	153, route de Luxembourg, L-4973 Dippach	Luxembourgeois
Bley Gilles, né le 19 juin 1974 à Luxembourg	10, rue des Eglantiers, L-1457 Luxembourg	Luxembourgeois
Bodry Pierre, né le 6 août 1945 à Luxembourg	9, rue Marcel Reuland, L-2426 Luxembourg	Luxembourgeois
Delhalt Romain, né le 9 février 1954 à Luxembourg	9, rue des Jardins, L-6132 Junglinster	Luxembourgeois
Ewert Jos, né le 7 novembre 1942 à Luxembourg	166, route de Trèves, L-6940 Niederanven	Luxembourgeois
Faber Jean-Marc, né le 7 avril 1966 à Luxembourg	63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg	Luxembourgeois
Feite Guy, né le 22 juillet 1944 à Mont-St.-Martin	38, av. du X Septembre, L-2550 Luxembourg	Français
Felten Henri, né le 8 février 1948 à Luxembourg	6, rue Munkaczy, L-2171 Hamm	Luxembourgeois
Friederich André, né le 24 janvier 1932 à Luxembourg	14, rue des Prés, L-2349 Luxembourg	Luxembourgeois
Goldmann Marc, né le 10 septembre 1966 à Esch-sur-Alzette	26, rue de l'Eglise, L-3833 Schifflange	Suisse
Gross Alain, né le 5 octobre 1955 à Mukedi (Zaïre)	50, av. Guillaume, L-1650 Luxembourg	Luxembourgeois
Hansen Joé, né le 12 janvier 1947 à Luxembourg	7, av. G.-D. Charlotte, L-5654 Mondorf	Luxembourgeois
Lahr Aloyse, né le 8 avril 1950 à Luxembourg	1, rue du Coin, L-7597 Reckange	Luxembourgeois
Hoffmann Jos, né le 13 avril 1931 à Luxembourg	4, rue Duchscher, L-1424 Luxembourg	Luxembourgeois
Jonas Jos, né le 30 juillet 1936 à Luxembourg	34, rue Pierre Krier, L-1880 Bonnevoie	Luxembourgeois

51002

Krecke Jean-Pierre, né le 3 avril 1949 à Esch-sur-Alzette	2, Maimühle, D-66706 Perl	Luxembourgeois
Lampach Marc, né le 29 mars 1955 à Wiltz	20, rue Scheierhaff, L-5412 Canach	Luxembourgeois
Mella Romaine, née le 19 décembre 1953 à Luxembourg	1, rue Wangert, L-6931 Mensdorf	Italienne
Mieden Jean-Pierre, né le 10 février 1966 à Luxembourg	10, rue de Soleuvre, L-4670 Differdange	Allemande
Oe François, né le 12 juin 1972 à Luxembourg	2, rue Pierre Hentges, L-1727 Luxembourg	Luxembourgeois
Peters Marc, né le 15 février 1953 à Luxembourg	11, rue Dicks, L-1417 Luxembourg	Luxembourgeois
Pierrard François, né le 20 mai 1954 à Luxembourg	5, rue du Fort Wallis, L-2414 Luxembourg	Luxembourgeois
Reuter Pierre, né le 1 ^{er} septembre 1966 à Dudelange	24, bd Ernest Feltgen, L-1515 Luxembourg	Luxembourgeois
Straus Marcel, né le 15 février 1948 à Luxembourg	4, Cité R. Schmitz, L-7381 Bofferdange	Luxembourgeois
Schmit Roby, né le 15 juin 1941 à Luxembourg	4, place du Marché, L-5555 Remich	Luxembourgeois

Pour l'A.s.b.l.

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00359. – Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045319.3/000/176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

ACP II S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 75.996.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 26 mai 2005, que:

Est réélu Commissaire aux Comptes pour une période d'une année:

- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Réviseur d'Entreprises, avec siège social au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00287. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045352.3/802/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

ASSOCIATION DES ORGANISATEURS DE LA MANIFESTATION «LUXEMBOURG ET GRANDE REGION, CAPITALE EUROPEENNE DE LA CULTURE, 2007», Association sans but lucratif.

Siège social: L-2912 Luxembourg, 20, Montée de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg F 221.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 26 mai 2004

1. Présentation des modifications des statuts de l'A.s.b.l.

M. Garcia présente les différentes modifications des statuts (voir projet):

Les articles suivants seront modifiés:

- article 1^{er}: dénomination de l'association;
- article 2: responsabilité de l'association:
- de la gestion et de la coordination générale des activités;
- de la communication et du marketing;
- de la collecte des fonds nécessaires à l'organisation des projets nationaux et des projets transfrontaliers avec participation transfrontalière;
- article 11: augmentation du nombre des membres du conseil d'administration;
- article 15(1), article 15(2): délégation de la gestion journalière;
- article 17: signature dans le cadre de la gestion journalière.

L'adresse physique de l'A.s.b.l. est maintenue.

2. Vote sur les modifications des statuts

Les modifications telles que proposées dans le projet de modifications statutaires sont acceptées à l'unanimité.

3. Proposition et acceptation éventuelles de nouveaux membres

Il est approuvé d'élargir le nombre de membres du CA de 11 à 15.

Nomination des nouveaux membres:

- M. John Schadeck (Ministère du Tourisme);
- M. Roland Pinnel (Luxembourg City Tourist Office);
- M. Georges Metz (Service National de la Jeunesse);
- M. Jean Reitz (ALAC).

Signé: G. Dockendorf, M. Battistella.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2005, réf. LSO-BC06354. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Pour extrait conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 1^{er} juin 2005.

J. Gloden.

(045334.3/213/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

ASSOCIATION DES ORGANISATEURS DE LA MANIFESTATION «LUXEMBOURG ET GRANDE REGION, CAPITALE EUROPEENNE DE LA CULTURE, 2007», Association sans but lucratif.

Siège social: L-2912 Luxembourg, 20, Montée de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg F 221.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Gloden.

(045338.3/213/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

HAVSFRUN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 67.238.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2005

* L'assemblée a renouvelé les mandats des administrateurs, Messieurs Claes Werkell, Georges Deitz et Jos Hemmer, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005.

* A été élu commissaire aux comptes pour la même période en remplacement de ERNST & YOUNG S.A., Luxembourg,

Monsieur Eric Leclerc, employé privé, Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00182. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045355.3/050/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

COM ON, Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 4, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 78.223.

Extrait des délibérations du Conseil d'administration du 28 mars 2005

Le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social du:

- 3-5, route d'Arlon à L-8399 Windhof

à l'adresse suivante:

- W.B.C. 4, route d'Arlon à L-8399 Windhof.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 28 mars 2005.

Pour extrait sincère et conforme

P. Goffin

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2005, réf. LSO-BE01336. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045504.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

EUROFUNDLUX, EUROMOBILIARE INTERNATIONAL FUND,

Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 10-12, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 82.461.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire
qui s'est tenue à Luxembourg le 25 avril 2005*

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. a été nommé aux fonctions de Réviseur d'Entreprises pour un terme d'un an, pour l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2005.

Pour EUROFUNDLUX, EUROMOBILIARE INTERNATIONAL FUND

CREDEM INTERNATIONAL (LUX) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00699. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045375.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

EUROFUNDLUX, EUROMOBILIARE INTERNATIONAL FUND,

Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 10-12, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 82.461.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00703, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2005.

EUROFUNDLUX, EUROMOBILIARE INTERNATIONAL FUND

CREDEM INTERNATIONAL (LUX) S.A.

Signature

(045376.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

INVIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 62.304.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2005

L'assemblée générale ordinaire a renouvelé les mandats des administrateurs, Messieurs Claes Werkell, Georges Deitz et Eric Leclerc et du commissaire aux comptes, Monsieur Jos Hemmer, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00180. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045363.3/050/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

SWISS LIFE FUNDS (LUX), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 69.186.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00480, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(045610.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

JABIL LUXEMBOURG MANUFACTURING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: USD 18,000.-.

Registered office: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 105.093.

In the year two thousand five, on the thirtieth of April.
Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

JABIL CIRCUIT INC., a corporation incorporated under the laws of Delaware, in the United States of America, having its registered office at 10560 Dr. Martin Luther King, Jr. Street North, St. Petersburg, Florida 33716, acting in its capacity as General Partner of JABIL CIRCUIT CAYMAN L.P., established and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Campbell Corporate Services Ltd, Bank of Nova Scotia Building, PO Box 268, George Town, Grand Cayman,

here represented by Miss Rachel Uhl, lawyer, with professional address at Luxembourg, by virtue of a proxy signed in Florida on April 22, 2005.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing person is the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of JABIL LUXEMBOURG MANUFACTURING, S.à r.l, with registered office at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under no. 105093 («the Company»), incorporated by a deed of the undersigned notary, dated December 13, 2004, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, and which articles of association have not been amended since.

II. The Company's share capital is set at eighteen thousand US Dollars (USD 18,000.-) represented by four hundred fifty (450) shares of forty US Dollars (USD 40.-) each, all subscribed and fully paid.

III. The sole shareholder resolved to increase the share capital by an amount of two million five hundred thousand US Dollars (USD 2,500,000.-) to raise it from its present amount of eighteen thousand US Dollars (USD 18,000.-) to two million five hundred eighteen thousand US Dollars (USD 2,518,000.-) by creation and issue of sixty-two thousand five hundred (62,500) new shares of forty US Dollars (USD 40.-) each.

Subscription - Payment

JABIL CIRCUIT INC., prenamed, through its proxy holder, acting as General Partner of JABIL CIRCUIT CAYMAN L.P., declared to subscribe to the sixty-two thousand five hundred (62,500) new shares with nominal value of forty US Dollars (USD 40.-) and fully pay them up in the amount of two million five hundred thousand US Dollars (USD 2,500,000.-) together by contribution in cash, so that the total amount of two million five hundred thousand US Dollars (USD 2,500,000.-) is at the disposal of the company as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

IV. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 6.** The capital is set at two million five hundred eighteen thousand US Dollars (USD 2,518, 000.-) represented by sixty-two thousand nine hundred fifty (62,950.-) shares of forty US Dollars (USD 40.-) each, entirely paid in.»

V. The sole shareholder resolved to create a new category of manager, named category C.

VI. In order to formalize the powers of the category C manager, Article 12 paragraph 1, 6 and 9 of the articles of incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 12, paragraph 1.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, a minimum of three is necessary. They will then constitute a board of managers, composed of manager(s) of category A, of manager(s) of category B and of one manager of category C.

Paragraph 6. In case of plurality of managers, the Company will be validly committed towards third parties by the joint signature of two managers, with necessarily the signature of one category A and the category C manager.

Paragraph 9. In case of plurality of managers, the board of managers can validly deliberate in the presence of at least a majority of category A managers, one category B manager and the category C manager. The resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented at the meeting, with necessarily a simple majority in each category of managers.»

VII. The sole shareholder resolved to appoint, for unlimited duration, as category C manager of the Company Mr Christopher Veynachter, born on May 20, 1965 in France, residing at 10, rue de la frontière, F-57480 Launstroff, Luxembourg.

VIII. The sole shareholder acknowledged that the board of managers is composed as follows:

Category A managers:

- Mr Forbes Alexander, Chief Financial Officer, born on September 22, 1960 in St. Andrews (United Kingdom), residing at 1604 Country Trails Drive, Safety Harbor, Florida, 34695, United States of America;

- Mr John Lovato, Regional President-Europe, born on October 9, 1960 in Hamilton, Ontario, (Canada), residing at 21A, avenue du Bois du Dimanche, Brussels B-1150, Belgium;

Category B manager:

- Mr Romain Thillens, Licencié en Sciences Economiques et Sociales, born on October 30, 1952 in Wiltz (Grand Duchy of Luxembourg), residing at 10, avenue Nic. Kreins, L-9536 Wiltz, Grand Duchy of Luxembourg.

Category C Manager:

- Mr Christopher Veynachter, born on May 20, 1965 in France, residing at 10, rue de la frontière, F-57480 Launstroff, Luxembourg.

Registration

For registration purposes, the contribution of two million five hundred thousand US Dollars (USD 2,500,000.-) is estimated at EUR 1,943,659.36.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at twenty-five thousand Euros (EUR 25,000.-)

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le trente avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

JABIL CIRCUIT, INC., une société constituée et régie selon les lois de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social au 10560 Dr. Martin Luther King, Jr. Street North, St. Petersburg, Florida 33716, Etats-Unis d'Amérique agissant en qualité de général partner de JABIL CIRCUIT CAYMAN L.P., un partnership établi et régi par les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à Campbell Corporate Services Ltd, Bank of Nova Scotia Building, PO Box 268, George Town, Grand Cayman;

ici représentée par Rachel Uhl, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en Floride le 22 avril 2005.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de JABIL LUXEMBOURG MANUFACTURING, S.à. r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, Parc d'Activité Syrdall, Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 105.093 (ci après «la Société»), constituée par acte du notaire instrumentaire, daté du 13 décembre 2004, non encore publié au Mémorial, Recueil des sociétés et Associations, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

II. Le capital social est fixé à dix-huit mille Dollars (18.000.-) représenté par quatre cent cinquante (450,-) parts sociales d'une valeur nominale de quarante Dollars (USD 40,-) chacune, entièrement souscrites et libérées.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux millions cinq cent mille Dollars Américains (USD 2.500.000,-) pour le porter de son montant actuel de dix-huit mille Dollars (18.000,-) à deux millions cinq cent dix-huit mille Dollars Américains (USD 2.500.000,-) par la création et l'émission de soixante-deux mille cinq cent (62.500) parts sociales nouvelles de quarante Dollars (USD 40,-) chacune.

Intervention - Souscription - Libération

JABIL CIRCUIT INC., précitée, par son mandataire, agissant en qualité de général partner de JABIL CIRCUIT CAYMAN L.P., déclare souscrire aux soixante-deux mille cinq cent (62.500) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de quarante dollar (USD 40,-) et les libérer intégralement au montant de deux millions cinq cent mille Dollars Américains (USD 2.500.000,-), par apport en cash, ainsi la somme totale de deux millions cinq cent mille Dollars Américains (USD 2.500.000,-) est à la disposition de la Société, comme l'atteste expressément le notaire susmentionné et ici présent.

IV. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à deux millions cinq cent dix-huit mille Dollars Américains (USD 2.518.000,-) représenté par soixante deux mille neuf cent cinquante (62.950) parts sociales d'une valeur nominale de quarante Dollars Américains (USD 40,-) chacune, entièrement libérées.»

V. L'associé unique décide de créer une nouvelle catégorie de gérant, appelée catégorie C.

VI. Dans le but de formaliser les pouvoirs du gérant de catégorie C, l'article 12 paragraphes 1, 6 et 9 des statuts est modifié pour avoir la teneur suivante:

«**Art. 12, paragraphe 1.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été nommés, un minimum de trois est nécessaire. Ils constitueront alors un conseil de gérance, composés de gérant(s) de catégorie A, de gérant(s) de catégorie B et d'un gérant de catégorie C.

Paragraphe 6. En cas de pluralité de gérants, la société est valablement engagée vis-à-vis des tiers par les signatures conjointes de deux gérants, avec obligatoirement la signature d'un gérant de catégorie A et du gérant de catégorie C.

Paragraphe 9. En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance ne peut valablement délibérer qu'en présence d'au moins une majorité de gérant de catégorie A, d'un gérant de catégorie B et du gérant de catégorie C. Les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés avec obligatoirement une majorité simple dans chaque catégorie de gérants.»

Vil. L'associé unique décide de donner mandat de gérant de catégorie C, pour une durée illimitée, à M. Christophe Veynachter, né le 20 mai 1965 en France, demeurant au 10, rue de la frontière, F-57480 Launstroff, Luxembourg.

VIII. L'associé unique constate que le conseil de gérance est composé dorénavant comme suit:

Gérants de catégorie A:

- M. Forbes Alexander, Directeur financier, né le 22 septembre, 1960, à St. Andrews (Royaume Uni), demeurant au 1604 Country Trails Drive, Safety Harbor, Florida, 34695, Etats-Unis d'Amérique;

- M. John Lovato, Regional President-Europe, né le 9 octobre, 1960 à Hamilton, Ontario (Canada), demeurant au 21A, avenue Bois du Dimanche, Bruxelles B-1150, Belgique;

Gérant de catégorie B:

- M. Romain Thillens, Licencié en Sciences Economiques et Sociales, né le 30 octobre, 1952 à Wiltz (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant au 10, avenue Nic. Kreins, L-9536 Wiltz, Grand-Duché de Luxembourg;

Gérant de catégorie C:

- M. Christophe Veynachter, né le 20 mai 1965 en France, demeurant au 10, rue de la frontière, F-57480 Launstroff, Luxembourg.

Enregistrement

Pour l'enregistrement, la contribution de deux millions cinq cent mille Dollars Américains (USD 2.500.000,-) est estimée être l'équivalent de EUR 1.943.659,36.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de vingt-cinq mille Euros (EUR 25.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2005, vol. 148S, fol. 32, case 12. – Reçu 19.294,59 Euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

J. Elvinger.

(046185.3/211/168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

INTEGRATED CORE TECHNOLOGIES PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 76.568.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 17 mai 2005

Est nommé administrateur, son mandat prenant fin le 14 avril 2010:

- Monsieur David Ian Arnott, Chief Financial Officer of the TEMENOS GROUP, demeurant professionnellement au 18, place des Philosophes, CH-1205 Genève.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07355. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045410.3/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

51008

BALUIKI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 53.137.

—
Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires en date du 30 mai 2005

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire, à savoir:

Administrateurs:

- M. John B. Mills, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.
- M. Steven Georgala, 35, rue de la Boétie, 75008 Paris, France.
- SOLON DIRECTOR LIMITED, TK House, Bayside Executive Park, West Bay Street & Blake Road, Nassau, Bahamas.

Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l., 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07439. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045377.3/631/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

KRISMAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 61.450.

—
Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale des actionnaires de la société en date du 27 mai 2005

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire, à savoir:

Administrateurs:

- M. Steven Georgala, 35, rue de la Boétie, F-75008 Paris.
- M. John Mills, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.
- SOLON DIRECTOR LIMITED, TK House, Bayside Executive Park, West Bay Street & Blake Road, Nassau, Bahamas.

Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l., 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07444. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045380.3/631/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

INOVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 62.303.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2005

L'assemblée générale ordinaire a renouvelé les mandats des administrateurs, Messieurs Claes Werkell, Georges Deitz et Eric Leclerc et du commissaire aux comptes, Monsieur Jos Hemmer, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00141. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045501.3/050/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

51009

CÔTE INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 90.164.

*Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale de la société tenue extraordinairement
au siège sociale, en date du 15 avril 2005*

- Les mandats des administrateurs et du commissaire sont renouvelés jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2006, à savoir:

Administrateurs:

- Hermanus R.W. Troskie, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.
- SOLON DIRECTOR LIMITED, TK House, Bayside Executive Park, West Bay Street & Blake Road, Nassau, Bahamas.
- Jürg Schäpper, Technikumstrasse 14, 9471 Buchs SG, Switzerland.

Commissaire:

FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l., ayant son siège social au 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 avril 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2005, réf. LSO-BD03409. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045382.3/631/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

KK 140 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 73.738.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale statutaire du 7 juillet 2004

La cooptation de Monsieur Toby Herkrath, maître en droit, né le 18 mai 1956 à L-Echternach, demeurant 19, rue de Kirchberg, L-1858 Luxembourg, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Jean-Paul Defay, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2005.

Monsieur Alain Vasseur, consultant, né le 24 avril 1958 à L-Dudelange, demeurant à L-8277 Holzem, 3, rue de Mamer, est nommé nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Filippo Comparetto, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2005.

Certifié sincère et conforme

Pour KK 140 S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00322. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045383.3/696/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

E.M.I. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 89.136.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale statutaire des actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 27 mai 2005*

Monsieur De Bernardi Angelo, Monsieur Diederich Georges et Monsieur Arno' Vincenzo sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Madame Scheifer-Gillen Romaine est renommée commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme

E.M.I. HOLDING S.A.

A. De Bernardi / G. Diederich

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BF01173. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046226.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

BANQUE CORLUY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 56.466.

Extrait de la résolution circulaire du Conseil d'Administration du 21 mars 2005

Le Conseil a renouvelé le mandat du Réviseur d'Entreprises KPMG AUDIT LUXEMBOURG pour l'exercice 2005.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 1^{er} juin 2005.

A. Molitor / K. Van der Borght
Administrateur Délégué / Administrateur Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00562. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(045449.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

BANQUE CORLUY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 56.466.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale des actionnaires tenue à Bruxelles, Belgique,
le 27 avril 2005 à 13.15 heures*

L'Assemblée a pris acte des démissions de Messieurs Marc Corluy, Luc Corluy et Walter Mettens, en tant que membres du Conseil d'Administration de BANQUE CORLUY LUXEMBOURG S.A.

L'Assemblée a nommé, sous réserve de l'approbation de la Commission de Surveillance du secteur Financier, en tant que nouveaux membres du Conseil d'Administration de BANQUE CORLUY LUXEMBOURG S.A., Monsieur Koen Iserbyt, administrateur de société, et ABN AMRO BANK (LUXEMBOURG) S.A. Les nouveaux membres du Conseil d'Administration sont nommés pour une période expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes annuels de l'exercice 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 1^{er} juin 2005.

A. Molitor / K. Van der Borght
Administrateur Délégué / Administrateur Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00561. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045447.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

ROLAL - COMMERCIAL & DESIGN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8218 Mamer, 1, rue des Champs.
R. C. Luxembourg B 53.069.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05948, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ROLAL - COMMERCIAL & DESIGN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(045500.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

ROLAL - COMMERCIAL & DESIGN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8218 Mamer, 1, rue des Champs.
R. C. Luxembourg B 53.069.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05952, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ROLAL - COMMERCIAL & DESIGN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(045505.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

AGF WORLD FUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 63.356.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE005568, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(045391.3/1024/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

COLLIFE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 27.000,-.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint-Esprit.
R. C. Luxembourg B 106.957.

Extrait suite aux cessions de parts sociales

Il résulte de deux actes de cession de parts sociales signés sous seing privé en date du 12 mai 2005 et prenant effet à la date du 16 mai 2005, que COLYZEO, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1, rue du Saint-Esprit, L-1475 Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg) et inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 102.562, a cédé:

1) cent quarante-quatre (144) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à COLONY LIFETIME LLC, une société ayant son siège social au 1999, avenue of Stars, Suite 1200, Los Angeles, California 90067, Etats-Unis et inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés du Delaware sous le numéro 3914162;

2) cent vingt (120) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à EURAZEO REAL ESTATE LUX, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg et inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 94.709.

A la suite des transferts visés ci-dessus, la société COLYZEO, S.à r.l. détient deux cents quarante (240) parts sociales dans la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE07185. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045480.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

ARTIFEX LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 30, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 74.845.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07925, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(045564.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

ARTIFEX LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 30, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 74.845.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire annuelle tenue à Luxembourg le 17 mai 2005

L'Assemblée Générale des actionnaires décide d'approuver la démission de Madame Renée Perelmunter en tant qu'Administrateur de la société.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07919. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045563.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

51012

GARFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 73.326.

EXTRAIT

Le Conseil d'administration, en date du 25 mai 2005, a pris à l'unanimité la résolution suivante:

1. Le Conseil décide à l'unanimité de transférer le siège social du 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06821. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045554.3/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

INTERNATIONAL TRUST CONSULTING, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 66.822.

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 31 mai 2005 que VAN GEET, DERICK & CO. a démissionné de son poste de Commissaire aux Comptes de la société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2005.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07908. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045557.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

ROLAL - COMMERCIAL & DESIGN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8218 Mamer, 2, rue des Champs.
R. C. Luxembourg B 53.069.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 13 mai 2005 statuant sur les comptes sociaux 2000 et 2001

L'assemblée générale, prend à l'unanimité, la résolution suivante:

Troisième résolution

«L'assemblée prend acte de la démission de son mandat de commissaire aux comptes de la société CITICONSEIL, S.à r.l. en date du 27 mars 2000 et nomme en remplacement l'AUXILIAIRE GENERALE D'ENTREPRISES S.A., sise à L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes annuels de l'exercice de l'année 2005.

Les mandats du conseil d'administration sont reconduits pour une durée de six années de sorte que leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2008.»

Le conseil d'administration se compose comme suit:

Administrateurs:

- Monsieur Christian Rouard, son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2008;
- Madame Gaby Wuyts, son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2008;
- Mademoiselle Natacha Rouard, son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2008.

Administrateur-délégué:

Monsieur Christian Rouard, son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2008.

Commissaire aux comptes:

AUXILIAIRE GENERALE D'ENTREPRISES S.A., sise à L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener, son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes annuels de l'exercice de l'année 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

FIDUCIAIRE DES P.M.E., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05959. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045627.3/514/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

51013

NEUILLY (LUX) II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 89.232.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00541, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B. Zech.

(045598.3/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

SWISSVAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 71.561.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la Société tenue à Luxembourg le 1^{er} juin 2005 que l'adresse du siège social de la Société est désormais sis 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

L'adresse des administrateurs TMF CORPORATE SERVICES S.A., TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A. et TMF SECRETARIAL SERVICES S.A. est désormais sis 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

L'adresse du commissaire (anciennement FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE EUROPEENNE DE CONSEILS, S.à r.l. désormais L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l.) est actuellement sis 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Pour la société

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Administrateur

H. Neuman / S. Mellinger

Administrateur / Fondée de pouvoirs

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00857. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045641.3/805/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

**PACIFIC WEST TRADE & SERVICE S.A., Société Anonyme,
(anc. PACIFIC WEST TRADE & SERVICE A.G.).**

Siège social: L-6783 Grevenmacher, Op der Heckmill.
R. C. Luxembourg B 84.963.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07888, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(045675.3/1051/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

MORGAN STANLEY CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 45.753.

Following an annual general meeting of shareholders held on 30 May 2005, the sole member noted the resignation of Mr. Jamie Greenwald from the board of directors of the Company.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

Suivant une assemblée générale annuelle des associés tenue le 30 mai 2005, l'associé unique a constaté la démission de M. Jamie Greenwald du conseil d'administration de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MORGAN STANLEY CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00621. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045682.3/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

51014

DECORLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 5, rue de l'Avenir.

R. C. Luxembourg B 108.331.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- La société anonyme BFI S.A., avec siège social à L-3895 Foetz, 5, rue de l'Avenir, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 105.199),

ici dûment représentée par deux de ses administrateurs:

- Monsieur Sébastien Jungen, directeur administratif, demeurant à L-5651 Mondorf-les-Bains, 8, rue de la Résistance, et

- Monsieur Jean-Claude Huberty, employé privé, demeurant à L-7416 Brouch, 31, rue du Village.

2.- Monsieur Rogério Paulo Pedrosa André, ouvrier, né à Carvide/Leiria, (Portugal), le 1^{er} juillet 1970, demeurant à L-3641 Kayl, 107, rue du Faubourg.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent entre eux:

Titre I^{er}.- Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de DECORLUX, S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet tous travaux de construction et rénovation, tous travaux d'enduits de plâtre et de ciment, tous travaux de peintures et de façades ainsi que de revêtement de sol.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses coassociés.

Art. 5. Le siège social est établi à Foetz.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Titre II.- Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- La société anonyme BFI S.A., avec siège social à L-3895 Foetz, 5, rue de l'Avenir, cinquante parts sociales . . .	50
2.- Monsieur Rogério Paulo Pedrosa André, ouvrier, demeurant à L-3641 Kayl, 107, rue du Faubourg, cinquante parts sociales	50

Total: cent parts sociales 100

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III.- Administration et gérance

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 12. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 18. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2005.

Libération des parts sociales

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, est évalué à environ huit cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-3895 Foetz, 5, rue de l'Avenir.

2.- L'assemblée désigne comme gérants de la société:

- Monsieur Rogério Paulo Pedrosa André, ouvrier, né à Carvide/Leiria, (Portugal), le 1^{er} juillet 1970, demeurant à L-3641 Kayl, 107, rue du Faubourg, gérant technique;

- Monsieur Joël Da Costa Pais, employé privé, né à Odivelas/Loures, (Portugal), le 14 avril 1969, demeurant à L-3744 Rumelange, 12, rue des Prés, gérant administratif;

- Monsieur Sébastien Jungen, directeur administratif, né à Arlon, (Belgique), le 25 novembre 1974, demeurant à L-5651 Mondorf-les-Bains, 8, rue de la Résistance, gérant administratif;

- Monsieur Jean-Claude Huberty, employé privé, né à Luxembourg, le 17 août 1963, demeurant à L-7416 Brouch, 31, rue du Village, gérant administratif,

- Monsieur Marc Senne, chef de chantier, né à Crehange, (France), le 15 juillet 1962, demeurant à F-57730 Folschviller, 8, rue de Lelling, (France), gérant administratif

3.- La société est valablement engagée par la signature conjointe du gérant technique et d'un gérant administratif.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Jungen, J.-C. Huberty, P. Pedrosa André, J. Seckler.
Enregistré à Grevenmacher, le 1^{er} juin 2005, vol. 531, fol. 85, case 6. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 juin 2005.

J. Seckler.

(046538.3/231/126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

BADRIN INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 81.921.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2005

Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert viennent à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Tous les titulaires se représentent à vos suffrages. Les mandats d'administrateurs de Caroline Folmer, EDIFAC S.A., Jean Lambert sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Le mandat de commissaire aux comptes de TRUSTAUDIT S.A. vient à échéance lors de cette assemblée générale annuelle.

Le titulaire se représente à vos suffrages. Le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux comptes est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2010.

Pour extrait sincère et conforme

BADRIN INVESTMENT S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00692. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045654.3/1022/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 5.310.

Les comptes annuels de la BANQUE DE LUXEMBOURG, arrêtés au 31 décembre 2004 et dûment approuvés lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 22 mars 2005, accompagnés du rapport de gestion et du rapport de révision, enregistrés à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00394, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Ketter

Secrétaire du Conseil d'Administration

(045663.3/007/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

CADENELLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 103.940.

Extrait du contrat de cession de parts de la société daté du 13 mai 2005

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 13 mai 2005, LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, a transféré la totalité de ses parts détenues dans la société de la manière suivante:

- 125 parts sociales d'une valeur de 100,- EUR chacune, à la société CAPTIVA CAPITAL PARTNERS, S.C.A. (représenté par son associé commandité, CAPTIVA CAPITAL, S.à r.l.), ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.

Ainsi, les parts de la société MANEO, S.à r.l. sont réparties de la manière suivante:

- CAPTIVA CAPITAL PARTNERS, S.C.A.: 125 parts.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE04938. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045760.3/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

51017

COGALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 108.335.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

- 1.- La société anonyme DIGITECH S.A., avec siège social à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1^{er}.
- 2.- Madame Kahrien Lerbs, employée privée, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1^{er}.

Tous les deux sont ici représentés par Monsieur Eric Fays, employé privé, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1^{er}, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées, lesquelles procurations, signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de COGALUX S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra dans le cadre de son activité accorder notamment hypothèque ou se porter caution réelle d'engagements en faveur de tiers.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique.

Les réunions du conseil d'administration pourront se tenir également par conférence téléphonique ou par vidéo-conférence.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs de la société, ou par la seule signature de toutes personnes auxquelles pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 3^{ème} jeudi du mois de mai à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- La société anonyme DIGITECH S.A., avec siège social à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I ^{er} , quatre-vingt-dix-neuf actions	99
2.- Madame Kahrien Lerbs, employée privée, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I ^{er} , une action.	1
Total: cent actions	100

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille trois cent cinquante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Aurélien Wies, employé privé, né à Villerupt, (France), le 27 août 1982, demeurant à F-54190 Villerupt, 40, rue Jules Michelet, (France);

b) Monsieur Eric Fays, employé privé, né à Messancy, (Belgique), le 25 septembre 1968, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I^{er};

c) Madame Kahrien Lerbs, employée privée, née à Arlon, (Belgique), le 26 juillet 1969, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I^{er}.

3.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE INTERCOMMUNAUTAIRE, S.à r.l., avec siège social à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I^{er}, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 67.480).

4.- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

5.- Le siège social est établi à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I^{er}.

6.- Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès qualités, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Fays, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 2 juin 2005, vol. 531, fol. 86, case 4. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 juin 2005.

J. Seckler.

(046549.3/231/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

CORDALIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 86.741.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 23 mai 2005

Rectificatif à l'extrait erroné du Registre de Commerce et des Sociétés daté du 27 avril 2005

- Le code postal de la société est: L-2086;

- Données concernant un Administrateur:

- Nom: Denys;

- Prénom: Boudewyn (écrit avec y);

- Adresse de Monsieur Boudewyn Denys:

Schoorbakkestraat 72,

B-8600 Pervijze-Diksmuide,

Belgique.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

Certifié sincère et conforme

CORDALIA S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07966. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045677.3/795/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

LADD LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 64.986.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00728, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

LADD LUXEMBOURG S.A.

Signature

(046177.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

REMIBEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 108.336.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- La société anonyme DIGITECH S.A., avec siège social à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1^{er}.

2.- Madame Kahrien Lerbs, employée privée, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1^{er}.

Tous les deux sont ici représentés par Monsieur Eric Fays, employé privé, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1^{er}, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées, lesquelles procurations, signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de REMIBEL S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra dans le cadre de son activité accorder notamment hypothèque ou se porter caution réelle d'engagements en faveur de tiers.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR) chacune.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique.

Les réunions du conseil d'administration pourront se tenir également par conférence téléphonique ou par vidéo-conférence.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs de la société, ou par la seule signature de toutes personnes auxquelles pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 3^{ème} jeudi du mois de mai à 11.30 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- La société anonyme DIGITECH S.A., avec siège social à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I ^{er} , quatre-vingt-dix-neuf actions	99
2.- Madame Kahrien Lerbs, employée privée, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I ^{er} , une action	1
Total: cent actions	100

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille trois cent cinquante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- a) Monsieur Aurélien Wies, employé privé, né à Villerupt, (France), le 27 août 1982, demeurant à F-54190 Villerupt, 40, rue Jules Michelet, (France);
 b) Monsieur Eric Fays, employé privé, né à Messancy, (Belgique), le 25 septembre 1968, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1^{er};
 c) Madame Kahrien Lerbs, employée privée, née à Arlon, (Belgique), le 26 juillet 1969, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1^{er}.

3.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE INTERCOMMUNAUTAIRE, S.à r.l., avec siège social à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1^{er}, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 67.480).

4.- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

5.- Le siège social est établi à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1^{er}.

6.- Le conseil d'administration est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès qualités, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Fays, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 2 juin 2005, vol. 531, fol. 86, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 juin 2005.

J. Seckler.

(046550.3/231/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2005.

MAPICIUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
 R. C. Luxembourg B 86.847.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 23 mai 2005

Rectificatif à l'extrait erroné du Registre de Commerce et des Sociétés daté du 27 avril 2005

Données concernant un Administrateur:

- Nom: Denys;
- Prénom: Boudewyn (écrit avec y);
- Adresse de Monsieur Boudewyn Denys:
 Schoorbakkestraat 72,
 B-8600 Pervijze-Diksmuide,
 Belgique.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

Certifié sincère et conforme

MAPICIUS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07967. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045679.3/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

HENFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
 R. C. Luxembourg B 23.731.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mars 2005

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2005, réf. LSO-BE00459. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(046205.3/550/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

51023

GRUNDFLOR S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 105.274.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 avril 2005

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg;
- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07696. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045743.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

MATECO LOCATION DE NACELLES, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1113 Luxembourg, 12A, rue John L. Mac Adam.
H. R. Luxemburg B 56.496.

AUSZUG

Sämtliche Mandate der 3 Verwaltungsratsmitglieder:

1. Herr Laurent Planche, delegiertes Verwaltungsratsmitglied, geboren am 1. Juni 1967 in F-Murat, wohnhaft in D-54568 Gerolstein, Sarresdorferstrasse 91A;
2. Herr Hans-Peter Kauderer, geboren am 1. Juni 1942 in D-Stuttgart, wohnhaft in D-70376 Stuttgart, Bottroperstrasse 16;
3. Herr Wolfgang Roth, geboren am 21. November 1941 in D-Stuttgart, wohnhaft in D-73773 Aichwald, Beutelsbacherstrasse 7;

sowie des Kommissars: LUXREVISION, S.à r.l., R.C.S.L. n° B 40.124, 6-12, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg, wurden für die Dauer von 1 Jahr verlängert bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2006.

Luxembourg, den 4. Mai 2005.

Für MATECO LOCATION DE NACELLES S.A.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2005, réf. LSO-BE01044. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045757.3/664/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

ALPHA CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 67.619.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 12 avril 2005 que:

L'Assemblée décide de révoquer Madame Ana De Sousa, comptable, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en sa qualité de Commissaire aux Comptes de la société.

Est élu en remplacement du Commissaire aux Comptes révoqué, Monsieur Arnaud Bezzina, directeur financier, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2005, réf. LSO-BE03445. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045790.3/2329/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

RISTRETTO MANAGERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 101.669.

—
Extrait du contrat de cession de parts daté du 11 novembre 2004

En vertu du contrat de cession de parts daté du 11 novembre 2004, CAPITAL MANAGEMENT AND INVESTMENT PLC, ayant son siège social au 54 Baker Street, Londres W1U 1FB, Grande-Bretagne, a transféré ses parts détenues dans la société de la manière suivante:

- 140 parts sociales transférées à CMI INVESTMENTS LIMITED avec siège social au 54 Baker Street, London W1U 7DA, Grande Bretagne.

Les associés de la société sont désormais:

TDR CAPITAL NOMINEES LIMITED, détenant 360 parts sociales;
CMI INVESTMENTS LIMITED, détenant 140 parts sociales.

Luxembourg, le 31 mai 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00304. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045767.3/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

RISTRETTO MANAGERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 101.669.

—
Extrait du contrat de cession de parts daté du 31 décembre 2004

En vertu du contrat de cession de parts daté du 31 décembre 2004, CMI INVESTMENTS LIMITED, ayant son siège social au 54 Baker Street, London W1U 7DA, Grande Bretagne, a transféré ses parts détenues dans la société de la manière suivante:

- 140 parts sociales transférées à CMI LUXEMBOURG, S.à r.l., avec siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Les associés de la société sont désormais:

TDR CAPITAL NOMINEES LIMITED, détenant 360 parts sociales;
CMI LUXEMBOURG, S.à r.l., détenant 140 parts sociales.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00306. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045772.3/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

ECOTRADE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 96.014.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07963, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(045698.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.
